



- 1 • Editorial
- 2 • Point Infos Stenay
- 3 • Point Infos Stenay
- 4 • Centre socio-culturel
- 5 • Point Infos Stenay
 - Au cours du mois
 - Association Sportive Stenay-Mouzay
 - Loto
- 6 • Etat-civil
 - Au Musée de la Bière
 - Associations Sportives et subventions C.N.D.S.
 - Cinéma
- 7 • Urgences
- 8 • A votre service

L'année se termine sur les fortes interrogations de l'évolution de l'environnement financier et économique européen et international, et ses répercussions sur notre modèle de société.

Cette dégradation accélérée remet en cause les fondements ayant assis l'action publique depuis plusieurs dizaines d'années, en ayant recours au déficit systématique du budget national. Il est acquis que ce recours à l'emprunt devra se limiter fortement, et même rapidement, sous la pression des marchés financiers, qui nous paraissent, à notre niveau de citoyen, arrogants, injustes et tyranniques allant même jusqu'à accélérer des changements politiques au sein des Nations. Ces marchés financiers sont pourtant prévisibles, car ils obéissent à la logique implacable qui est leur fondement même : l'appréciation du risque d'un prêt et sa rentabilité.

Pourtant, la pression de notre mode de vie moderne n'a jamais été aussi forte pour que la collectivité nationale assume de façon maximale les dépenses des solidarités induites par notre modèle de société : envers les plus démunis, les malades, les exclus du monde du travail, envers les personnes âgées dépendantes, les personnes handicapées, la protection des mineurs. Nous voulons de la protection, de l'attention, de l'éducation, du bien-être, du travail, des loisirs, et de la liberté. Nous formons donc collectivement une société très exigeante, et les conséquences de la rigueur annoncée induiront des choix très difficiles dans la priorité des exigences parfois contradictoires à satisfaire, ou dans les efforts qui seront nécessaires pour répondre à ces exigences.

Il n'y aura assurément ni remède miracle, ni rapide, à la résolution de cette crise internationale, car elle reposera sur des choix partagés entre plusieurs nations de l'Union Européenne, et entre l'U.E. et différents blocs interdépendants, mais possédant des cultures sociales, économiques, politiques très différentes.

Au niveau local, il ne fait aucun doute que nous serons impactés par cet environnement dégradé. Cela ne doit pas cependant nous détourner de nos projets, de notre volonté de poursuivre une politique d'équipements de qualité, de développement de services modernes et efficaces, d'accompagner les initiatives au service de la qualité de vie la plus adaptée aux enjeux de notre société locale.

Notre collectivité n'est pas endettée, ce qui représente une valeur forte et d'avenir et procure des possibilités d'investissement pour nous projeter efficacement et de manière raisonnable vers le moyen et long terme. L'année 2012 verra donc se réaliser différents programmes dont les plus importants seront assurément comme annoncé l'aménagement de la traversée de Cervisy, et bien entendu le début de la construction de la salle multi activités à vocation cinématographique.

Je vous adresse en mon nom personnel, au nom de la Municipalité et du Conseil Municipal, des services de la Ville une excellente Nouvelle Année, que vos vœux s'exaucent pour vous-même et le bien de tous ceux et toutes celles que vous aimez.

Stéphane PERRIN.

SOUS LES ARCADES

Directeur de la Publication :
Stéphane PERRIN

Adressez vos opinions et questions à :

"Sous les Arcades"

Mairie de Stenay 55700

Tél. 03 29 80 30 31

Fax 03 29 80 35 79

mairie@stenay.fr ou

archives.municipales@stenay.fr

LA QUALITE DE L'EAU DU ROBINET A STENAY.

Le Bilan 2010 sur la qualité de l'eau du robinet en Lorraine est l'occasion de revenir à travers lui sur la période un peu trouble que le service de l'eau a eu à connaître au cours du deuxième semestre 2011. Un bon moyen de rappeler quelques notions et de tordre le coup à des idées reçues.

La présence de germes dans l'eau n'a rien d'extraordinaire en soi, car ils y sont présents naturellement. Non, ce qui est inquiétant, c'est lorsque certains germes sont détectés ou que les concentrations de ceux-ci sont trop importantes et créent ainsi un risque sanitaire certain.

Les causes de la dégradation de la qualité bactériologique de l'eau sont multiples, ce qui rend d'autant plus difficile, comme ce fut le cas pour Stenay au deuxième semestre 2011, « l'éradication » à la source de la pollution. Toutefois, il est possible de distinguer trois grandes causes de dégradations.

La première est une dégradation de la ressource en eau. Pour Stenay, l'eau du robinet provient de deux origines : le forage de Chanvières des Saulx, principale source d'approvisionnement, mais qui se trouve en zone inondable et la source de Serinval. Bien que ces deux points de production d'eau fassent l'objet de périmètre de protection, une dégradation de la ressource peut apparaître, comme par exemple en cas d'une crue importante. Bien souvent les dégradations trouvent leur origine dans la présence d'activités polluantes (rejets d'eau usées, effluents agricoles ou domestiques...) dans l'environnement de la source en eau. Des mesures correctives existent et sont d'ores et déjà mises en oeuvre. Toutefois, elles ne peuvent permettre d'assurer un risque zéro.

La seconde est la défaillance du dispositif de traitement. Il n'est pas présent sur toutes les installations de production d'eau, ce qui est le cas pour Stenay.

Le troisième risque est la (re)contamination dans les canalisations et les réservoirs. En effet, des germes sont présents naturellement dans l'eau et l'eau est un fluide, c'est-à-dire, qu'il doit circuler. Les réseaux d'adduction d'eau potable sont des ouvrages qui contrarient mécaniquement la circulation de l'eau, provoquant des stagnations, des retours d'eau, sans compter sur leur entretien pas toujours de qualité. Potentiellement, le réseau en lui-même est vecteur de prolifération de germes pathogènes.

› ET LES EFFETS SUR LA SANTÉ ?

La présence de germes dans l'eau peut entraîner des pathologies plus ou moins bénignes, sauf pour les populations fragilisées, comme un risque d'apparition de troubles gastro-intestinaux (diarrhées-vomissements), mais également de fièvre typhoïde.

Le risque sanitaire lié à la présence de germes pathogènes dans l'eau est bien entendu déterminé dans un premier temps par la nature et la concentration de ceux-ci. Le second facteur est la quantité d'eau ingérée par la personne. Un lien de causalité peut être établi, sans pour autant qu'il soit toujours déterminant. Enfin, le troisième risque, c'est nous, ou plus exactement, notre état de santé général et notre sensibilité aux germes.

Face à ces risques, la prévention et les traitements curatifs restent les seules armes disponibles pour enrayer toute contamination. La prévention commence par la protection des ressources et l'instauration d'un double périmètre, nous parlons de périmètre rapproché et de périmètre éloigné, dans le Plan Local d'Urbanisme. Ces zonages particuliers interdisent quasiment toute construction et limitent sévèrement les pratiques agricoles.

Elle se poursuit par les analyses régulières de contrôle de la qualité de l'eau. Organisés par l'Agence Régionale de Santé de Lorraine (ARS), les contrôles se font soit chez le particulier, soit aux réservoirs d'eau.

En matière de traitement, la désinfection se fait par adjonction de chlore dans l'eau. Ce dispositif est à la fois le plus efficace et le moins onéreux.

› POUR ALLER PLUS LOIN

Vous pouvez consulter ce rapport sur le site de la Ville de Stenay, www.stenay.fr, rubrique *Actualités*



P O I N T I N F O S S T E N A Y .

LA MAIRIE EN CHANTIER.

Le début d'année sera perturbé à l'Hôtel de Ville et pour cause puisqu'une réorganisation complète des locaux et par conséquent un réaménagement des services administratifs sont engagés afin d'améliorer la convivialité et de répondre efficacement à l'accessibilité pour tous.

Les normes d'accueil du public dans les locaux administratifs évoluent et les services municipaux se doivent de répondre aux questions d'accessibilité à ses services.

Le cahier des charges de l'opération est simple : offrir un espace de confidentialité au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) et créer un pôle comptabilité. Pour autant, il faut faire face à la contrainte de l'espace disponible, chose peu aisée.

Le premier objectif est de penser les locaux en terme d'accueil à savoir regrouper dans un même espace tous les services accueillant du public et de sortir les services les moins en contact tout en évitant la rupture de liens lors d'échanges entre les agents.

Ainsi, le C.C.A.S. va s'insérer dans les anciens bureaux de la comptabilité. Pour créer une zone de confidentialité, une porte donnant sur la zone d'attente sera mise en place. La comptabilité sera regroupée dans l'espace anciennement occupé par le C.C.A.S. et le service urbanisme. Ce dernier, quant à lui, migrera dans le bureau de la police municipale. Le bureau d'accueil sera réorienté pour faire face à la porte d'accès.

Autre point important, l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite a été intégrée dans la réflexion et le mobilier sera réaménagé pour faciliter l'accès. La salle du tribunal sera découpée pour créer un bureau attenant à l'actuel bureau du Maire et une salle de réunion modulaire. La police héritera de l'actuel bureau du secrétariat général.

Parallèlement à ces mouvements internes à la Mairie, des travaux seront entrepris pour améliorer les performances énergétiques des locaux par la pose de faux plafonds et de cloisons. Si l'accessibilité a été prévue à l'intérieur, elle l'est également en extérieur avec la mise en place d'un élévateur pour les personnes à mobilité réduite (P.M.R.). Ces travaux sont déjà réalisés grâce à la compétence des Services techniques municipaux.

Du fait de ces travaux, des désagréments sont donc attendus vis-à-vis du public et certains services ne pourront être accomplis comme à l'accoutumée, chaque agent municipal fera le nécessaire pour rendre cette période de transition plus simple pour tous.

ARCHIVES MUNICIPALES.

En ce début d'année, et parallèlement aux travaux menés pour restructurer les services administratifs de l'Hôtel de Ville, les Archives municipales connaissent elles aussi des transformations notables.

En effet, suite à la délibération favorable du Conseil Municipal quant à l'acquisition d'une partie des collections personnelles de Monsieur Philippe Voluer, historien et ancien responsable des Archives municipales, ce sont quelques 750 cartes postales et plus de 900 livres qui vont venir enrichir les fonds déjà conservés.

Cette acquisition comprend des ouvrages anciens, rares et pour certains illustres car ouvrages de références dans la discipline historique tels que *Histoire de Lorraine* de Dom Calmet rédigé au XVIIIe siècle.

Cette collection de livres traite directement de Stenay ou plus largement du département, de la région mais permettant tous de restituer la place de Stenay dans un contexte thématique particulier et replacer la Ville dans le contexte historique de l'Histoire de France, et de la Lorraine.

La richesse de cette collection est une opportunité très intéressante pour la Ville car elle vient compléter efficacement les Archives municipales lui conférant une position de centre documentaire complet : ouvrages et manuels, sources iconographiques, archives anciennes (avant Révolution) et archives contemporaines afin d'attirer un lectorat encore plus large.

Ainsi, courant décembre dernier, il a fallu faire de la place et réaménager les locaux notamment la salle de lecture, grâce au concours des Services techniques de la Ville, pour permettre à chacun qui le désire de venir consulter librement, sans rendez-vous, cette riche collection de livres et de cartes postales.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (15h00 le vendredi).

Contact par téléphone :

au 03 29 84 50 47

ou par mail :

archives.municipales@stenay.fr

PUBLI COMMUNIQUÉ.

Espace Habitat vous informe que des logements sont actuellement disponibles à la location à Stenay. Il s'agit d'un appartement de type 4 dans un immeuble équipé d'ascenseur et de

personnel pour l'entretien des communs. Pour plus de renseignements, l'agence Espace Habitat de Mouzon est à votre disposition au 03 24 58 41 30.



CENTRE SOCIO-CULTUREL DU PAYS DE STENAY
LA MAISON DU PARC.

Pour tout renseignement, contacter la Maison du Parc au 03 29 80 39 08
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.



Meilleurs
Vœux
2012



MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNÉE 2012
de la part de toute l'Équipe
du Centre Socioculturel du Canton de Stenay

ALSH - VACANCES d'HIVER pour les 3-11 ans
du 13 au 24 Février 2012

Thème : (ARNAVAL (1 sortie par semaine)
Tarif au forfait et selon le Quotient Familial

Condition : être adhérent

Inscription en journée ou demi-journée, places limitées ...

GALETTE des ROIS au CENTRE Socioculturel !!! (courant Janvier)



La BOUTIQUE SOLIDAIRE : de la Maison du Parc
Ouverture : Lundi au Vendredi de 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h
Attention le lieu a changé; ancienne cantine scolaire Résidence Vauban



Le P'TIT MONDE : pour les enfants de moins de 6 ans
Mercredi de 13h30 à 17h30 et Vendredi de 14h30 à 17h30



GYM DOUCE
Lundi de 17h30 à 19h00 à la Salle de Gym (Salle Polyvalente)



NOUVEAU : CREATION de Meubles en Carton
Renseignements auprès du secrétariat : 03 29 80 39 08



Uniquement
14 à 18 ans

Foyer des Jeunes du Canton de Stenay
01 Résidence Vauban – 55 700 Stenay

Mardi et Jeudi de 16h00 à 20h00
Mercredi de 15h00 à 20h00

Vendredi et Samedi de 15h00 à 21h00

Lieu ouvert à tous; filles et garçons du Canton de Stenay de 13 à 18 ans



COURS INFORMATIQUE

Niveau : débutant

les Mardis et Jeudis de 14h à 15h30, les Mardis matin de 10h à 11h20

Formation BAFA – Session Base (au Csc de Montmédy)
du 18 au 25 Février 2012

Avoir 17 ans (avoir un goût pour l'animation) – Coût 395 € pour 8 jours

Renseignements auprès du secrétariat : 03 29 80 39 08 de 9h à 12h et 13h30 à 17h

ACTIVITÉS ENFANTS	ACTIVITÉS ADULTES
Anniversaires Mercredi Après-midi 14h00-16h30 Sur Réservation	Dentelle au Fuseau Mercredi 14h00-17h00 Sur Réservation
Escalade Lundi 17h30-18h30 (débutant) Mercredi 17h30-18h30 (confirmé)	Club de Marche Jeudi 13h30-17h00 Rdy parking Musée de la Bière
Danse Modern Jazz Mercredi 14h00-15h00 (moyens grands) 15h00-16h00 (petits)	Escalade Lundi 18h30-19h30 Mercredi 18h30-19h30 Dimanche 10h00-12h00 Salle Polyvalente
NOS ATELIERS	Broderie Mardi 14h00-16h00 Maison du Parc
Accompagnement Administratif CV – Recherche D'Emploi Lundi 14h00-15h30 Maison du Parc	Scrapbooking Lundi 14h00-16h30 Maison du Parc
Bric'Art Jeudi 14h00-15h30 Maison du Parc	Couture Vendredi 14h00-16h00 Maison du Parc
Créatifs Lundi 14h00-16h00 Maison du Parc	NOS COURS
Encadrement Jeudi 09h00-11h00 Maison du Parc	Cours Informatique Mardi matin 10h00 -11h20 Mardi et Jeudi 14h00 -15h30 Maison du Parc

P O I N T I N F O S S T E N A Y .

RECHERCHE.

La Ville de Stenay recherche un locataire à compter du printemps pour l'une de ses maisons. La maison est mise en location avec un loyer minoré en contrepartie de missions à réaliser qui sont liées à la location. D'autres logements municipaux

vont également se libérer. Plus d'informations auprès du secrétariat général de la Mairie. Toute personne intéressée doit faire une demande écrite à Monsieur le Maire, Place de la République, 55 700 STENAY.

› B R È V E S .

- Le Préfet de la Meuse rappelle que l'affouage est strictement réglementé. Ainsi, il est interdit, sous peine de sanctions, aux affouagistes de vendre les coupes de bois, celles-ci étant destinées à un usage personnel et domestique.
- Certains l'ont remarqué, d'autres non, mais depuis quelques jours maintenant, la Ville de Stenay utilise les *QRflash*. Ces codes « barres » permettent aux smartphones, dotés d'un logiciel de reconnaissance, d'accéder directement au site web de la ville. Un moyen original de communiquer, qui devrait se développer sur Stenay.

ATTENTION : PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES.

À compter de ce mois et jusqu'au mois de mars, il n'est plus possible de se faire délivrer de passeport biométrique en raison des travaux de réaménagement des services administratifs de l'Hôtel de Ville pour des raisons évidentes de sécurité et de confort du public.

AU COURS DU MOIS

• **Office de Tourisme** : 5, place Raymond Poincaré - Tél. : 03 29 80 64 22 – Fax : 03 29 80 62 59 – Ouvert ce mois du lundi au vendredi de 11h00 à 12h00 (otsistenay@wanadoo.fr).

• **Chaque dimanche et jour férié (hors sorties spéciales)**, sortie ornithologique avec la L.P.O de 09h00 à 12h00. Rendez-vous au pont des Poteaux, à 1 kilomètre de Mouzay direction Dun-sur-Meuse (06 83 29 25 47).

• **Chaque premier samedi du mois** : marche de 10 km avec les Robinsons, ouverte à tous. Rendez-vous à 13h30 devant la salle des fêtes de Baâlon. (03 29 80 65 23).

• **Le 07 – MOUZAY** : Casting pour le challenge de la chanson internationale 2012 à la salle des fêtes (FC Production).

• **Le 07 – STENAY** : Samedi du conte pour petites oreilles au Musée de la Bière.

• **Le 28 – STENAY** : Spectacle à la salle des fêtes (Ecole Sainte-Marie).

• **Le 28 – LANEUVILLE-SUR-MEUSE** : Loto à la salle des fêtes (Inor en Fête).

ASSOCIATION SPORTIVE STENAY – MOUZAY.

LES MATCHES DE JANVIER.

FUTSAL à la salle polyvalente

- **Dimanche 08** :
U13 le matin, U11 l'après-midi.
- **Dimanche 15** :
U13 l'après-midi.

- **Dimanche 22** :
Finale départementale U18 de 10h00 à 18h00.
- **Dimanche 29** :
U9 l'après-midi.

LOTO.

L'association Inor en Fête organise un loto **le samedi 28, à 19h00, à la salle des fêtes de Laneuville-Sur-Meuse.**

L'ouverture des portes est fixée à 18h00. De nombreux lots sont à gagner avec en outre une télévision plasma, une conso-

le Wii, une centrale vapeur... Petit train et lot surprise de qualité. Une petite restauration est prévue sur place. Renseignements complémentaires par téléphone au 03 29 85 50 48.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES :

Zoé GOEDERT

Lorlhynne RENNESSON

AU MUSÉE DE LA BIÈRE.

Le Musée de la Bière est fermé **durant les mois de janvier et février. Réouverture prévue le jeudi 1er mars.** Il reste accessible

durant cette période pour les groupes à partir de quinze personnes et sur réservation au 03 29 80 68 78.

ASSOCIATIONS SPORTIVES ET SUBVENTIONS C.N.D.S.

Dans le cadre du programme de formation de la Maison des Sports de la Meuse, le Comité Départemental Olympique et Sportif (C.D.O.S. 55) ainsi que la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de la Meuse (D.D.C.S.P.P. 55) ont proposé un premier module visant à l'accompagnement dans la formalisation du « Projet Associatif » des associations.

Effectivement, tous les comités et clubs souhaitant obtenir une subvention dans le cadre du C.N.D.S. 2012 (Centre National pour le Développement du Sport) devront présenter la formalisation pluriannuelle de leur « Projet Associatif » qui a pour but de présenter les valeurs et les idées fortes de chaque structure ; permettre de définir les moyens et les objectifs de chaque association ; préciser les champs d'action à poursuivre ou à entreprendre à moyen et

long terme. Mais aussi d'être un outil lors de sollicitations auprès des partenaires privés ou publics et, enfin, de permettre de donner du sens au développement de chaque association.

Ainsi, le C.D.O.S. Meuse propose une aide précieuse dans les futures démarches auprès des partenaires institutionnels. À ce titre, des soirées d'informations ont été proposées durant le mois de décembre à Bar-le-Duc, Verdun et Commercy, avec la présence d'agents du C.D.O.S. et de la D.D.C.S.P.P. afin de donner un premier niveau de renseignements aux mouvements associatifs et sportifs.

Les associations stenaïsiennes sont, bien entendu, invitées à prendre contact avec le C.D.O.S. Meuse pour tous renseignements complémentaires par téléphone au 03 29 79 07 52 ou par mail : chargemis-sion.cdos55@orange.fr

SITE INTERNET WWW.PARLAPORTE.FR.

Le site internet débuté en juin 2008 par Monsieur Julien Jacquet a connu une année 2011 très faste. Outre les mises à jour rapides et quasi journalières, ainsi que la richesse des articles et reportages photographiques couvrant l'actualité stenaïsienne et du canton, la fréquentation du site a véritablement explosée.

En effet, au mois de janvier 2011, Par la porte capitalisait environ 40 000 connexions tandis qu'au moment de la rédaction de cet article, le

site internet était sur le point de franchir les 125 000 connexions. Un bilan impressionnant, largement mérité, qu'il convient de saluer pour l'immense travail accompli par ce passionné de photographie et amoureux de son terroir.

Enfin, rappelons que chaque personne voulant présenter ou mettre en valeur une manifestation peut contacter Monsieur Jacquet par téléphone au 03 29 80 66 58 et par mail : minojul@orange.fr

MAISON DES SERVICES.

- Une borne interactive CAF (Caisses d'Allocations Familiales) est à disposition du public désormais à la Maison des services, avec possibilité de consulter son dossier, de signaler un changement de situation, d'imprimer plu-

sieurs attestations et formulaires, de déclarer ses revenus annuels...

- La Maison des services sera fermée le **lundi 02**. Réouverture fixée au mardi 03.

CINEMA LUX
DE MONTMÉDY
<http://cinema-montmedy.com>

HUGO CABRET
(aventure, drame, famille)
Jeudi 5 (21h00), vendredi 6 (21h00),
samedi 7 (21h00), dimanche 8 (14h30),
mardi 10 (21h00).

POLISSE
(drame)
Samedi 7 (15h00), dimanche 8
(17h30 et 20h00), lundi 9 (20h00).

HOLLYWOOD
(comédie)
Jeudi 12 (21h00), vendredi 13 (21h00),
samedi 14 (21h00), dimanche 15
(14h30), mardi 17 (21h00).

LES NEIGES DU KILIMANDJARO
(drame, romance) - Samedi 14 (17h00),
dimanche 15 (17h30 et 20h00), lundi 16
(20h00).

THE LADY
(biopic, drame) - Jeudi 19 (21h00),
vendredi 20 (21h00), samedi 21
(21h00), dimanche 22 (14h30),
mardi 24 (21h00).

LA SOURCE DES FEMMES
(comédie dramatique - VO sous-titrée) - Samedi 21 (15h00), dimanche
22 (17h30 et 20h00), lundi 23 (20h00).

OR NOIR
(aventure, drame)
Jeudi 26 (21h00), vendredi 27 (21h00),
samedi 28 (21h00), dimanche 29
(14h30), mardi 31 (21h00).

L'ART D'AIMER
(comédie)
Samedi 28 (15h00), dimanche 29
(17h30 et 20h00), lundi 30 (20h00).

CINEMA LUX
DE MONTMÉDY
<http://cinema-montmedy.com>

SERVICE MÉDICAL DE GARDE :

Nuits - jours fériés – week-ends (du samedi midi au lundi 8h00),

En cas d'urgence, appelez le N° unique

0 820 33 20 20

SI URGENCE VITALE, APPELER LE 15

MÉDECINS

Dr DIDOT 03 29 80 36 40
Dr OLIVIER 03 29 80 32 00
Dr THINUS 03 29 80 33 22

AMBULANCES

Sté BECHAMP-LOLLIER
55700 STENAY
Tél. : 03 29 84 55 57

Ambulances CHEVANCE
55700 INOR
Tél. : 03 29 80 27 27

Ambulances DELSAUT
55700 BEAUCLAIR
Tél. : 03 29 80 68 06

TAXIS DU NORD MEUSIEN
13, rue de la Petite Fontaine
55700 LANEUVILLE S/Meuse
Tél. : 03 29 80 41 44

INFIRMIÈRES

Mesdames CLAUDEL,
DI MARCO et SERVAIS
Rés. Vauban – 55700 STENAY
Tél. : 03 29 80 48 47

Madame PRADARIES
28, Rue du Gal de Gaulle 55700 STENAY
Tél. : 03 29 80 40 32

DENTISTES

Franck AUTIER
9, place Jean Ancel - STENAY
Tél. : 03 29 80 32 48

Jacques POINDRON
6, rue Docteur Sauce - STENAY
Tél. : 03 29 80 35 90

DIÉTÉTICIENNE

France DIHARS
5, rue du Petit Lavoir
HALLE-SOUS-LES CÔTES
Tél. : 06 73 51 75 36 / 09 52 79 26 06

KINÉS

Jean-Marc BASTIN
Résidence Vauban - STENAY
Tél. : 03 29 80 49 49

Denis VILLARET
11, rue Chanzy - STENAY
Tél. : 03 29 80 63 72

Stéphanie PRUDHOMME
et Eloïse CHEVALIER
4, rue Général de Gaulle - STENAY
Tél. : 03 29 86 31 42

PODOLOGUE

Christophe HERMENT
10, Résidence Vauban
55700 - STENAY
Tél. : 03 29 80 45 73

ORTHOPHONISTES

Clotilde CAILLET-GIPEAUX
31, place de la République
55700 - STENAY
Tél. : 03 29 80 48 77

Martine EVRARD
10, Résidence Vauban
55700 - STENAY
Tél. : 03 29 80 38 18

VÉTÉRINAIRES

MM D. CORRA, D. EVERAERT,
F. EVRARD et L. SARLET

Vétérinaires associés
2 bis, rue Ouvrage de Villy
55700-STENAY
Tél. : 03 29 80 62 19

PHARMACIENS

→ **SOUS RÉSERVE CHANGEMENTS POSSIBLES
AU COURS DU MOIS.**

ATTENTION : EN SEMAINE, LE RÉPONDEUR DE VOTRE PHARMACIEN DONNE
LA PHARMACIE DE GARDE OU COMPOSEZ LE 3237.

ou www.3237.fr

GARDES DE JANVIER

• Le 1er
Pharmacie des Arcades
(STENAY)

• Les 07 et 08
Pharmacie de la Place
(MONTMEDY)

• Les 14 et 15
Pharmacie BOUCHÉ
(DAMVILLERS)

• Les 21 et 22
Pharmacie MARC
(MONTMEDY)

• Les 28 et 29
Pharmacie LAURENT
(STENAY)

Pharmacie du Val Dunois
17, Rue de l'Hôtel de Ville
55110 DUN-SUR-MEUSE
Tél : 03 29 80 90 36

Pharmacie des Arcades
16, Place Raymond Poincaré
55700 STENAY
Tél : 03 29 80 30 28

Pharmacie LAURENT
Place de la République
55700 STENAY
Tél : 03 29 80 30 70

Pharmacie de la Place
9, Rue Mabilie
55600 MONTMEDY
Tél. : 03 29 80 11 34

Pharmacie MARC
15, Rue Mabilie
55600 MONTMEDY
Tél. : 03 29 80 10 38

Pharmacie BOUCHÉ
35, Rue Carnot
55150 DAMVILLERS
Tél. : 03 29 85 60 29



• MAISON DES SERVICES
 Résidence Vauban - 55700 STENAY
 Tél. : 03 29 80 26 81 - Fax : 03 29 80 26 82

Lundi : de 8h30 à 12h. et de 13h30 à 17h. Mardi : de 8h à 12h. et de 13h30 à 16h.30
 Mercredi : de 9h. à 12h00 et de 13h30 à 17h00 Jeudi : de 8h. à 12h00 et de 13h30 à 16h.30
 Vendredi : de 8h30 à 12h. et de 13h30 à 17h.
 Email : maisondesservices@stenay.com

SOCIAL – RETRAITE – LOGEMENT

- **A.D.A.P.A.H.** (03 29 79 05 84) : Les lundi, mardi et mercredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, et le vendredi de 08h00 à 09h30 et de 13h30 à 17h00.
- **A.D.M.R.** : Le lundi matin de 8h00 à 12h00.
- **A.M.I.E.** : Le lundi de 08h45 à 12h00, le jeudi de 08h45 à 12h00 et de 13h45 à 17h00 et le vendredi de 13h30 à 17h00.
- **A.M.I.E. : Accueil gens du voyage** : Le mardi 10 de 13h30 à 16h30. Sur rendez-vous au 03 29 86 56 23.
- **AMIVIE** : Plus de permanences.
- **C.A.U.E.** : Se renseigner à la Maison des services (03 29 80 26 81).
- **CENTR'AID** (soins aux toxicomanes) : Les jeudis 05 et 19 de 13h30 à 16h30 (sur rendez-vous).
- **C.I.R.F.A.** : Centre d'information et de recrutement des Forces Armées, pas de permanences ce mois.
- **C.R.A.M. (service retraite)** : Téléphoner au 3960.

- **C.R.A.M. (service social)** : Le mardi de 13h30 à 16h30.
- **CROIX BLEUE** : Permanence d'accueil et d'écoute sur la prévention de l'alcoolisme, le jeudi 19 de 14h00 à 16h00.
- **PERMANENCES D'URBANISME** : Se renseigner à la Maison des services (03 29 80 26 81). En alternance, 1 mercredi sur 2 avec Montmédy (Mairie) (uniquement sur rendez-vous).
- **I.L.C.G.** – Instance Locale de Coordination Gérontologique : le dernier vendredi du mois, de 09h00 à 11h00 en Mairie.
- **SÉCURITÉ SOCIALE** : Le vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00. Borne de remise à jour « Carte Vitale » en pharmacie.
- **S.S.I.A.D.** : Le jeudi matin de 8h00 à 12h00.

• **CONCILIATEUR DE JUSTICE** : Les personnes doivent envoyer un courrier à Mr. Gabriel – 6 b, rue Fort de Vaux à Verdun pour expliquer le litige. Il leur répond ensuite avec une date de permanence à Stenay.

EMPLOI – FORMATION

- **PÔLE EMPLOI** : Se renseigner à la Maison des Services ou contacter le Pôle Emploi de Verdun (3949). Offres consultables sur place, actualisées le mercredi.
- **ASSEDIC** : Pas de permanence à Stenay. Renseignements au 3949 (numéro unique, ne fonctionne que d'un fixe), ou sur www.assedic.fr
- **KIOSQUE INFORMATION JEUNESSE** : En libre accès au Foyer des Jeunes.
- **MISSION LOCALE DU NORD MEUSIEN** : Les mardis et vendredis de 09h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00, sur rendez-vous au 03 29 86 25 26.
- **POINT EMPLOI** : Les lundis et vendredis de 14h00 à 16h00.

ACCES AU DROIT

- **CEDIFF (Information juridique en droit privé)** : Le mardi 10 de 13h30 à 16h30 et le lundi 16 de 14h00 à 17h00.

CENTRE MÉDICO-SOCIAL

Avenue de Verdun (ancien bâtiment EDF)
 55700 STENAY – Tél. : 03 29 80 32 34
 Tél. : 03 29 80 32 34

- **PLANNING FAMILIAL** : Sur rendez-vous. Informations possibles au 03 29 80 32 34 du lundi au vendredi.

LOCAUX EX-GRETA

8, Rue de Münnernstadt – 55700 STENAY

- **CENTRE TABACOLOGIE / ALCOOLOGIE** : Les permanences sont annulées jusqu'au 1er mars.

MAISON DU PARC.
 B.P. 67 – 55700 STENAY
 Tél. : 03 29 80 39 08

Voir page 4.

ACTIVITÉS DIVERSES

- **BIBLIOTHEQUE POUR TOUS** : Le lundi de 14h30 à 16h30, le mercredi de 15h00 à 18h00, le vendredi de 10h00 à 12h00, le samedi de 14h00 à 17h00.
- **CHIFFRES ET LETTRES** : Chaque vendredi à 14h00.
- **CHORALE** : Chaque mardi à 20h15.
- **CLUB DES ANCIENS** : Tous les jeudis de 13h30 à 18h00 (Résidence Vauban)
- **C.M.P.P.** : Du lundi au jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30.
- **ECOLE DE MUSIQUE** : Permanence du lundi au vendredi de 09h00 à 11h0 et le mercredi de 09h00 à 12h00 (03 29 80 49 52) – Rue Chanzy. En cas d'absence, s'adresser à la Maison des Services au 03 29 80 26 81.
- **FITNESS** : Mardi de 18h00 à 19h00 et jeudi de 18h15 à 19h15 (renforcement musculaire), jeudi 19h15 à 20h15 (step).
- **MESSE** : Le dimanche à 10h30 en l'église paroissiale.
- **PEINTURE** : Chaque mercredi à 14h00.
- **SALLE SOUVENIR SAINT DAGOBERT** : Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00
- **SCRABBLE** : Chaque lundi à 14h00.
- **YOGA** : Chaque jeudi de 18h00 à 19h00

PERMANENCES

- **A.P.A.P.H. DU NORD MEUSIEN** : C.I.T.L. (03 29 80 37 49).
- **C.F.D.T. – PRUD'HOMMES ET RETRAITES INTERPROS** : Les 1er et 3ème mercredis du mois de 17h00 à 18h30 au 23, Rue Chanzy – Stenay. Contact au 03 29 80 31 13 ou au 03 29 45 07 97.
- **CGT – droit du travail** : Le vendredi de 10h00 à 12h00 (mairie).
- **MUSEE DE LA BIERE** : Fermeture jusqu'au 29 février 2012.
- **OBSERVATOIRE DU LOGEMENT** : Tous les jours de 08h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30 à la CODECOM (03 29 80 31 81).
- **OFFICE DE TOURISME** : Pour janvier, du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 (03 29 80 64 22).
- **PEPINIERE D'ENTREPRISES : APPUI CREATION D'ENTREPRISES** www.stenay-eco.fr – Chemin des Groseilliers – Tél. : 03 29 80 38 38.
- **PERMANENCES DU MAIRE ET CONSEILLER GENERAL** : Le samedi de 09h30 à 11h30. Sur RDV de préférence.
- **U.N.C.A.F.N.** : 7, avenue des Ardennes (03 29 80 36 45).

POUR LE PROCHAIN BULLETIN, PENSEZ À DEPOSER VOS ARTICLES AVANT LE 16 JANVIER

ATTENTION ! : Certaines dates peuvent changer. Renseignez-vous avant toute démarche.